



Commission de gestion et finances - 1436 Chamblon

Rapport de la Commission de gestion et finances sur le préavis municipal N°04/24 du 23 septembre 2024 relatif à l'arrêté d'imposition 2025

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion et finances, composée de Mme Françoise Schenk et de MM. Damien Degrange, Bruno Karlen, Simon Pilloud et Antoine Rouiller, a pris connaissance dudit préavis. Elle a obtenu de la Municipalité des réponses précises à ses questions et l'en remercie.

La liste des grands travaux mentionnés dans ce préavis se divise en 3 groupes :

- 1) Les travaux terminés qui seront financièrement bouclés sur 2024 ;
- 2) Les travaux en cours, ceux dont la majorité des coûts devrait apparaître dans les comptes 2024, permettront à la Municipalité de procéder à une analyse détaillée et à tirer des conclusions, probablement peu réjouissantes.
- 3) Les projets dont les coûts sont pour l'instant des estimations de la Municipalité, aucun n'ayant encore été chiffré par des bureaux spécialisés.

Le plan des dépenses d'investissement en août 2024 se chiffre à CHF 5'915'872,22.

Vu les travaux annoncés, le maintien du taux actuel paraît cohérent, eu égard notamment aux effets de la péréquation.

Notre commission s'est aussi intéressée à la mention d'une augmentation envisagée des taxes « épuration et déchets » pour l'année 2025. Ces fonctions, qui doivent s'autofinancer (principe du pollueur-payeur), ne sont pas encore totalement à l'équilibre et la Municipalité étudie encore diverses options pour une mise en conformité avec les exigences légales. La mise en œuvre sera faite à l'automne, par l'intermédiaire du budget 2025.

Recommandation

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion et finances, à l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil général :

Article 1 : d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que présenté par la Municipalité.

L'approbation du Conseil d'Etat est réservée.

Chamblon, le 23 septembre 2024

Françoise
Schenk

Damien
Degrange

Bruno
Karlen

Simon
Pilloud

Antoine
Rouiller